

EXIGENCES PREALABLES ENTREE EN FORMATION BPJEPS Activités Equestres

Mention EQUITATION

ÉPREUVE N°1 - TRAVAIL SUR PLAT

- Rappel : la bride est autorisée pour le travail sur le plat
- Les mouvements imposés par l'instruction en plus de la reprise, sont inclus dans cette reprise afin de dégager du temps pour le travail éventuel d'amélioration à l'issu de l'enchaînement.

Déroulement (de 5 à 12 minutes) :

- le cheval doit être préalablement détendu - Le candidat commence immédiatement par présenter la reprise imposée (durée 5 minutes) - A l'issue, il peut reprendre tout mouvement de la reprise qu'il souhaiterait mieux réaliser, il peut également chercher à améliorer un des fondamentaux (voir notes d'ensemble d'une reprise de dressage) - Ce temps de travail est libre et facultatif, mais ne doit pas excéder 7 minutes.

REPRISE IMPOSÉE

validée le 22/02/07 modifiée par rapport au [Texte initial de l'instruction pour l'entrée](#): rajout des mouvements imposées par l'instruction mais ne figurant pas dans le texte initial de la reprise (travail au pas et cercle de 10 m au galop)

Reprise à exécuter de mémoire, en bride ou en filet, éperons et cravache facultatifs

Piste à main droite : en E Arrêt-Immobilité-Salut
EHCM : Trot de travail
ME : Vers I avancer les mains pour rompre le contact sur 5 m
EF : Développer le trot sur quelques foulées
A : Doubler dans la longueur
LH : Cession à la jambe droite
ME : Développer le trot sur quelques foulées
V : Départ au galop de travail à gauche
FXM : Ligne courbe au contre-galop
HXF : Passer au trot vers X puis départ au galop à droite
A : Cercle de 10m au galop de travail à droite
KXH : Ligne courbe au contre-galop
C : Trot de travail
M : Pas
M-R : Allongement du pas (le poursuivre sur l'oblique de la demie-volte renversée)
R-ligne du quart-B : Demie-volte renversée : **ralentir le pas sur la fin de l'oblique puis chasser les hanches sans pli sur la 1ère partie du 1/2 cercle**
Entre R et M : Trot de travail
C : Doubler dans la longueur
IK : Cession à la jambe gauche
A : Doubler dans la longueur
I : Arrêt-Immobilité-Salut

ÉPREUVE N°2 - OBSTACLES

Déroulement (de 2 à 7 minutes) :

- le cheval doit être préalablement détendu - Le candidat commence immédiatement par exécuter son parcours (durée 2 minutes) - A l'issue, il peut reprendre toutes phases du parcours qu'il souhaiterait mieux réaliser- Ce temps de travail est libre et facultatif, mais ne doit pas excéder 5 minutes.

Parcours : 8 à 10 obstacles - Hauteur 90 à 95 cm - largeur 95 à 1m05 - 1 double à 2 foulées - 2 lignes à contrat de foulée juste.

ÉPREUVE N°3 - TRAVAIL À PIED

- rappel : un seul sujet : travail en longe sans enrênement
- Le cheval doit être préalablement détendu
- Présentation d'un travail de transitions entre l'arrêt, le pas, le trot, le galop, aux deux mains - durée : de 5 minutes minimum à 7 minutes maximum